

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



LIBRE PENSÉE

LA

PETITE REVUE

BI-MENSUELLE

Economie Politique et Sociale
Philosophie, Littérature
Sciences et Arts

Administration : 36, rue St-Laurent
MONTREAL

Boîte de Poste 2177

Tél. Main 2256



Abonnement : \$1.00 par année



LA PETITE REVUE

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois

Vol. II

MONTREAL, 5 OCTOBRE 1900

N 19

L'EXCOMMUNIÉ RÉCALCITRANT

Depuis trois ou quatre semaines, le conflit entre les paroissiens de North-Brookfield, Mass., et leur évêque, Mgr Beaven, a pris un caractère tout à fait acrimonieux. Il s'agit, on le sait, de la juste prétention qu'ont les Canadiens de la région d'avoir un curé de leur nationalité.

A cela Mgr Beaven répond que l'Église ne reconnaît pas de nationalité aux fidèles, que l'Église est universelle, ou Romaine, au choix, et que la langue qu'elle emploie est le latin, non le français ou l'anglais.

Belle et intelligente réplique, on le voit.

C'est en vertu de cette raison que le dit évêque Beaven tient mordeus à imposer aux Canadiens un curé irlandais.

Mais les Canadiens ne se sont laissés ni persuader, ni violenter. Ils ont appelé un prêtre de leur race, l'abbé Jean Berger, et l'ont prié, en échange d'une redevance annuelle qu'ils lui paieraient en bel et bon argent, de les diriger dans la voie du salut.

Cet acte si naturel d'indépendance, manifesté par ceux qui paient et qui ont le droit incontestable, pour cette raison, de choisir leur *employé*, a eu le don d'exaspérer l'irascible Beaven, qui, abusant de son autorité épiscopale, excommunia en bloc les dissidents ainsi que l'abbé Berger. Cette excommunication, peu redoutable en soi, puisque de nos jours elle ne peut recevoir aucune consécration effective, n'a nullement fait capituler les ouailles canadiennes de la paroisse de North Brookfield, ce pourquoi nous les félicitons.

On jugera maintenant de ce que sont les haines et les rivalités religieuses entre gens d'église, par quelques extraits de la correspondance entre l'évêque de Springfield et l'abbé Berger, correspondance confiée aux journaux.

Voici d'abord une partie de la lettre adressée par Mgr Beaven à l'abbé Wren, concurrent sacerdotal de l'abbé Berger :

“ Révérend et cher monsieur,

“ Depuis plusieurs mois sans aucun mandat de l'évêque de ce diocèse, Jean Berger exerce les fonctions du ministère dans le village de North Brookfield.

“ L'exercice de telles fonctions sans autorisation de l'évêque est irrégulier, contraire aux lois de l'Église et subversif du bon ordre nécessaire pour la direction de l'Église.

“ L'attention de Jean Berger a été attirée sur l'irrégularité de sa position et des avertissements canoniques lui ont été dûment donnés.

“ Il a été cité devant notre tribunal diocésain, afin d'établir s'il avait des raisons pour ne pas être suspendu de l'exercice du ministère.

“ Il n'a pas tenu compte de ces avertissements et a refusé de reconnaître l'autorité investie en nos fonctions épiscopales.

“ Nous lui avons, par conséquent, dans l'exercice de notre juridiction épiscopale, infligé la peine de la censure, par laquelle nous lui avons défendu l'exercice de toutes fonctions sacerdotales.

“ Malgré notre défense, il continue à exercer le ministère comme prêtre, auprès de ceux qui le suivent dans sa désobéissance à l'autorité ecclésiastique de ce diocèse.”

Puis l'évêque adjure les Canadiens de se séparer de l'abbé Berger, sous peine des foudres platoniques d'une excommunication de première classe, et il ajoute, parlant des paroissiens révoltés :

“ Désireux par conséquent de ne négliger aucun moyen pour ramener ces brebis égarées de notre troupeau et sans autre prière sur mes lèvres, et sans autre désir dans notre cœur épiscopal que l'espoir ardent de séparer les partisans de Jean Berger de toute association avec sa situation irrégulière, nous prohibons et défendons sous peine d'excommunication, qui sera encourue par le fait même, et à nous réservée comme cas spécial, toute communication quelconque avec Jean Berger dans les choses divines.”

Et l'éminent prélat continue sur ce ton onctueux sa mercuriale, vouant à la damnation ceux qui ne se soumettront pas immédiatement à son épiscopale volonté. Ce qu'il y a de piquant dans cette lettre colérique, c'est que ce brave évêque la termine en affirmant qu'il est responsable des “ intérêts éternels des âmes confiés à sa garde.”

C'est pourquoi il envoie toutes ces âmes au diable !

A cette lettre, l'abbé Berger a répondu du tac au tac. Son épître, qui occupe trois colonnes du *Courrier de l'Ouest*, reproduction du *Telegram*, est une déclaration de guerre en règle. Nous allons en reproduire les passages les plus caractéristiques. Après avoir fait allusion à la lettre de l'évêque Beaven, l'abbé Berger fait cette remarque :

“ Je regrette seulement, plutôt pour votre Grâce que pour mon humble personne, que vous ayez cru pouvoir vous dispenser des règles ordinaires de la politesse.

“ Vous me permettrez donc de me servir des mêmes moyens de communication que ceux dont vous vous êtes servi, et de vous faire

connaître par la voie du "Telegram" les pensées que m'a suggérées votre lettre du 30 d'août."

L'abbé Berger parle ensuite des sollicitations que lui ont adressées les Canadiens dans le but d'avoir un pasteur de leur nationalité, et il ajoute :

" Au nom de la population canadienne, trois vénérables et respectables femmes sont allées à vous, se sont jetées à vos pieds, monseigneur, les larmes aux yeux, vous priant d'avoir pitié d'elles, de leurs hommes et de leurs enfants.

" Elles vous ont exposé qu'un grand nombre d'âmes se perdaient, parmi la population canadienne de North Brookfield. Vous les avez éconduites, en leur jetant à la figure cette monstrueuse expression qui tinte encore à leurs oreilles :

" Les âmes de tous vos Canadiens peuvent aller chez le diable, mais tant que je serai évêque de Springfield, il n'y aura pas une église française à North Brookfield ! "

Envisageant alors la question au point de vue canonique, l'abbé Berger fait remarquer à l'évêque qu'une récente lettre pontificale, s'appuyant sur la justice et le simple bon sens, enjoint aux évêques américains de toujours fournir aux groupes catholiques de leur diocèse, un prêtre de leur nationalité. En conséquence, l'abbé Berger est bien fondé à dire :

" Si une telle injonction de la part du Souverain Pontife constitue pour les évêques un des devoirs de leur charge, elle est aussi pour le fidèle ordinaire, sans titre dans la hiérarchie, la consécration d'un droit légitime."

Diable ! mais l'abbé Berger nous fait l'effet de raisonner logiquement.

Un peu plus loin, il donne à Mgr Beaven la bonne leçon que voici :

" J'ajouterai que, comme évêque, personne n'a le droit de gouverner un diocèse selon ses caprices, d'une manière arbitraire ou selon des principes encore plus mesquins.

" Vous n'avez pas le droit de fouler aux pieds le sentiment national d'un peuple ; vous n'avez pas le droit d'agir comme si, obéissant à je ne sais quelle politique d'unification, vous vouliez décidément le priver de l'usage de sa langue et lui faire oublier les traditions de sa terre natale. Vous n'avez pas le droit d'ignorer que chaque race ici-bas a ses tendresses, ses affinités spéciales et ses antipathies particulières, dont il est absolument nécessaire de tenir compte pour gouverner d'une manière judicieuse. Vous comprendrez facilement ce que j'entends, et ceux qui liront ces lignes saisiront aussi le sens de mes allusions.

" Vous avez pourtant, Monseigneur, c'est évident, oublié tout cela. Vous avez foulé aux pieds les prérogatives de l'élément canadien-français de North Brookfield ; vous avez eu recours aux mesures arbitraires, et le caprice à prévalu dans vos décisions.

" Or, Monseigneur, là où commence l'abus de l'autorité, finit le droit d'exiger l'obéissance absolue des subordonnés."

.....

“ Quant à moi, Monseigneur, moi que vous avez présenté au public, par la voie d'un journal, comme un rebelle, comme un Lucifer, selon les paroles de M. l'abbé Wren, dans son premier sermon d'installation à St-Joseph, je ne suis ici que jusqu'au temps qu'il plaira à Votre Grâce de préciser, c'est-à-dire jusqu'au moment où il vous plaira d'obéir vous-même enfin aux injonctions du Souverain Pontife, en accordant aux Canadiens de North Beokfield la justice à laquelle ils ont droit.”

Les extraits qui précèdent suffisent à donner une idée assez exacte du ton de cette lettre, fort juste quoique fort sévère. L'affaire en est là, et il ne semble pas que la victoire doive appartenir à l'évêque despote. Tant mieux, car il est temps de mettre un terme à l'omnipotence usurpée de tous les porte-mitres. Mais il y aurait une solution plus simple et plus radicale, pour les gens de North Brookfield et d'ailleurs ; ce serait, après s'être passé d'évêque, de se passer de curé. Les choses n'en iraient certainement pas plus mal.

LA VOLONTÉ SUPRÊME

Nous avons reçu la lettre suivante :

“ Monsieur le Rédacteur,

“ Quel est votre mobile en publiant, en hostilité aux croyances générales, des articles qui tendent presque tous à nier l'intervention d'une puissance ou d'une volonté supérieure.

“ Vous heurtez un sentiment enraciné au cœur des hommes depuis des milliers d'années.

“ En imprimant vos idées dans un journal qui n'est lu que par des libres-penseurs, espérez-vous convaincre des personnes qui ne lisent que des journaux animés et inspirés par un sentiment religieux ? ”

* * *

Notre correspondant se trompe évidemment en disant que la PETITE REVUE n'est lue que par des libres-penseurs. Sa lettre, d'ailleurs, prouve que c'est un croyant obstiné et que cela ne l'empêche pas de lire nos articles. Si une enquête pouvait être faite au sujet des opinions religieuses de nos lecteurs, il est certain qu'elle donnerait un résultat de nature à étonner bien des gens.

Notre journal a non-seulement pour lecteurs, mais aussi pour abonnés, des citoyens qui ont gardé au moins en partie les traditions de leur première éducation. Il y a donc une quantité de ces lecteurs

auxquels les arguments de sens commun peuvent apporter la lumière.

D'autre part, il est toujours utile de dire bien haut ce qu'on croit être la vérité, et en même temps de combattre les légendes barbares qui empêchent encore la conscience d'apprécier les choses en toute liberté.

Est-ce que les journaux catholiques, inspirés par les erreurs séculaires, se gênent pour répandre ces erreurs, absolument comme si nous étions toujours au moyen-âge ? A quoi nous servirait la liberté de conscience si nous étions dans l'obligation de respecter ce que nous considérons comme erroné et souvent méprisable ?

Ceci dit, que notre correspondant nous permette de nous exprimer librement sur cette question de la puissance ou de la volonté suprême.

* ** *

Si cette puissance existe, elle est si parfaite qu'elle échapperait à toute critique de sa créature. Où y a-t-il trace de cette intelligence idéalement équitable dans la réalité telle qu'elle nous apparaît ? Où est-elle jamais intervenue pour empêcher les désordres terrestres et tous les maux que ces désordres entraînent ?

Les lois, au contraire, fonctionnent visiblement et ont été constatées par l'observation.

Supposons cependant que la volonté suprême existe.

Pourquoi reproche-t-on à sa créature de lui demander des explications ? Est-ce pour ne pas l'employer qu'elle nous aurait donné cette soif de savoir qui nous tourmente ?

N'est-ce pas elle qui nous a mis dans l'intelligence les doutes et la méfiance ?

N'est-ce pas plutôt contre les allégations sans preuves de nos semblables que nous nous révoltions ? La volonté créatrice et organisatrice de l'univers pourrait tout aussi bien condamner la fleur qui exhale son parfum et l'arbre qui se permet de produire des fruits.

* ** *

C'est l'intelligence supérieure qui est ce que certains appellent le Grand Architecte de l'univers.

Elle a créé les astres, et sur les astres la vie ; elle a mis en mouvement, dans un ordre sublime, les milliards multipliés de sphères qui évoluent dans l'infini. Elle a créé les animaux, dont l'homme.

Comment se fait-il que sur notre globe ce soit le désordre qui règne en permanence ? Comment expliquer les maux dont nous souffrons depuis tant de milliers d'années, si la suprême volonté est aussi la suprême justice ? Pourquoi les hommes sont-ils différemment doués de

forces physiques et morales, de vices et de qualités ? Où est l'équité dans ce fait que des enfants naissent dans une situation lamentable, et soient des rachitiques, alors que d'autres viennent au monde bien constitués et ayant leur avenir assuré ? Comment justifier ce partage partial et décevant ?

Si c'est l'œuvre d'une volonté, c'est une œuvre malsaine, méchante et déloyale.

Si c'est l'œuvre des lois, toute critique, toute révolte, tout reproche seraient déraisonnables : nous pouvons subir les lois, nous ne supporterons pas une volonté tyrannique.

Dès que l'univers est régi par des lois, tout s'explique. Les animaux procréent selon leur tempérament ; les maux viennent de notre propre imperfection ; la terre produit selon les éléments nutritifs qu'elle renferme ; les fruits répondent à la culture et à la nature du sol ; les enfants d'un père rachitique, scrofuleux ou alcoolique ne seront pas robustes. Et nous sommes obligés d'avouer que c'est nous qui créons l'anarchie, l'injustice, la haine, les persécutions qui caractérisent la fausse, la perfide, la détestable organisation sociale dans laquelle nous n'avons pas encore cessé de patanger depuis un certain nombre de siècles.....

.

On dit aussi que la volonté suprême embrasse d'une seule pensée toute l'éternité : elle est présente dans le passé, dans le présent et dans l'avenir ; elle a la prescience de ce qui sera ; elle connaît les actions futures des hommes, comme elle sait l'histoire des sphères à travers les temps.

Dès qu'il y a prescience des actions des hommes, il ne peut plus y avoir de liberté d'agir pour les hommes.

Aucune malicieuse interprétation, aucun sophisme subtil ne peut détruire cet argument : la prescience suprême la liberté. Si l'intelligence suprême sait que je serai criminel, je ne puis pas ne pas-l'être.

Cela est en quelque sorte mathématique.

Un mot va résumer ce court débat : on peut accuser la volonté suprême dès qu'elle est injuste ; on subit les lois parce qu'elles ne sont pas une volonté.

Marivaudage.

—D'abord, monsieur Taupin, si vous étiez mon mari, je vous prierais de renoncer à fumer.

—Ce serait dur, comtesse ; mais enfin, j'obéirais... quitte à me mettre à chiquer !

LES DÉFENSEURS DE LA RÉPUBLIQUE

M. JULES MÉLINE

Parmi les hommes qui se sont constitués les gardes du corps du régime républicain, qui en ont été les loyaux défenseurs et les soutiens fidèles ; qui n'ont jamais séparé la France de la République et qui, tout en faisant œuvre d'excellents patriotes se sont unis dans un même effort et dans une même pensée vers une république idéale de concorde et de sagesse, parmi ces hommes tout à la fois vaillants lutteurs et citoyens intègres, prend place au premier rang M. Jules Méline, ancien Président du Conseil et chef du Parti Républicain modéré au Parlement.

Cet homme d'action et de grande envergure qui, récemment encore, prononçait à Remiremont un remarquable discours qui est tout à la fois le compte rendu d'une vie politique au-dessus de tout éloge et d'une conscience scrupuleuse et indépendante, mérite à tous les titres le respect de ses compatriotes et la reconnaissance de sa patrie.

Des vues larges et profondes énoncées et soutenues par une parole facile et entraînante, une entente sans égale de la réplique jointe à une souplesse de langage et une fécondité de talents remarquables, ont établi et consacré sa réputation, et lui ont permis d'aborder en heureux vainqueur la tribune politique, d'où il a pris une part active à toutes les victoires de la république et d'où sa haute valeur et ses qualités éminentes lui ont concilié les sympathies de la chambre et la bienveillance des partis.

Toujours à la hauteur des devoirs que lui imposaient les événements et de la tâche qu'il avait assumée, nul autre politicien n'a fait preuve d'un respect plus grand du droit et des institutions parlementaires, d'une opposition plus systématique à l'arbitraire et d'un libéralisme plus sincère.

Il a toujours eu le souci persistant du vrai, le goût impérieux de la vérité, et fut toujours fidèle à un esprit de discernement et de scrupuleuse équité dont il serait facile de donner des preuves.

Personne n'a plus volontiers que lui reconnu et proclamé, dans ses écrits et ses discours, la nécessité d'une politique extérieure ferme et avisée.

On peut suivre à travers les époques de sa carrière et les oscillations de la politique, la persistance et l'acheminement des mêmes idées vers un même but, jointe à une vision claire des éventualités futures, à un jugement sain, à une fermeté et une rapidité de décision proverbiale.

Tout en déployant à la présidence du conseil, le savoir, le talent, le courage d'un chef de parti et fait montre de rares qualités appro-

priées aux circonstances et à la situation importante qu'il occupait, il a laissé percevoir l'idée réfléchie qu'il se faisait des droits et des devoirs attachés à ce haut poste politique ; ses fermes convictions à cet égard, se sont hautement manifestées dans tous ses actes politiques où ses amis comme ses ennemis ont put reconnaître tout à la fois, l'intégrité et la fermeté de sa raison et l'indépendance de son esprit.

On est frappé des qualités sévères qui n'ont pas contribué pour une faible part à sa réputation de républicain sincère ; au point de vue des services qu'il a rendus à la république, il y a sur son compte une unanimité d'impressions et parfait accord de suffrages ; il a été le guide éclairé et le plus chaud défenseur de la république modérée libérale et sincère, et en attaquant avec passion et véhémence ceux qui, partisans d'une république plus radicale, voulaient y conduire la France par une route dangereuse, il a fait preuve d'un caractère, d'un sang froid et d'une largeur d'esprit qu'apportent seules les années et un fort bagage d'expérience politique et d'expérience humaine.

Il n'a pas moins été ministre remarquable par tout ce qu'il a accompli pour le bien de la France, que patriote intègre par tout ce qu'il s'est refusé de faire contre la république.

Il fut et il est toujours, comme il le prouve encore maintenant à l'égard du Nationalisme, l'adversaire acharné de ces habiles politiciens, ennemis des lois, ambitieux et avides sans mesure ni répit, dont l'habileté et l'ambition sont faites de trahisons, qui essaient de régner aujourd'hui avec l'aide du patriotisme qu'ils ne considèrent que comme une amorce électorale, sans soupçonner, dans leur criminelle inconscience, à quel point leur politique de désunion est fatalement une politique désastreuse pour la gloire et l'avenir de la France.

Non seulement sa tâche qu'il a accomplie avec courage et énergie mais aussi les améliorations nombreuses dont il a fait bénéficier la France et les idées fécondes dont il l'a dotée autoriserait l'histoire à le mettre au rang de ces hommes supérieurs, tels que Gambetta et Jules Ferry, nés des malheurs de la France ou des besoins de la république, qui tous furent tourmentés d'un même élan et qui tous ont tendu vers ce but unique, le travail secret de leurs âmes : tracer les voies à une république meilleure et plus humanitaire, et qui tentèrent de réaliser en eux-mêmes le vrai républicain ; comme eux, M. Méline a eu les mêmes aspirations, les plus hautes et les plus profondes, comme eux il a été emporté dans un essor superbe, et de même qu'eux il a servi et sert encore la liberté en la protégeant contre ceux qui ne la réclament que pour mieux l'opprimer. Ministre énergique et intègre, citoyen vertueux et réfléchi, esprit large et éclairé, il est vraiment l'Homme de la France patriote, honnête et laborieux, de cette France à laquelle il a consacré sa noble et fière existence et qui toujours fut sa souveraine et sa grande inspiratrice.

Si nous jetons un regard en arrière : le passé nous le représente Président du Conseil et ministre des affaires étrangères, conduisant la France d'une main sûre et ferme dans la voie de la prospérité et de l'honneur ; si nous évoquons l'avenir, le Destin nous le laisse entrevoir en quelque fête internationale du XX^e siècle au milieu d'un parterre de rois, Président acclamé et fêté d'une République puissante et respectée, et digne représentant d'une France forte et généreuse.

H. A. MOREAU.

PHILOSOPHIE DE POCHE (1)

LA VIE DES ATOMES

C'est bien à tort qu'on se tient à la vieille division des êtres animés et des êtres inanimés. Il n'y a pas d'êtres inanimés. La vie est partout.

Ce mort, qui gît inanimé, est vivant dans toutes ses profondeurs, plus vivant même, à un autre point de vue, qu'auparavant. La vie supérieure qui l'habitait en est sortie ; mais les myriades de vies qui s'y renouvelaient sans cesse quand l'homme était vivant, sont entrées dans une phase nouvelle. Sa population d'êtres microscopiques, entraînée jusque-là dans le torrent de la circulation, foudroyée incessamment par les courants électriques qui viennent de s'arrêter, a fait halte enfin, et se trouve avoir un avenir devant elle. Elle peut grandir, évoluer, s'emparer d'un mouvement à elle. Attendez quelques jours ; elle va venger ses ancêtres, et dévorer les chairs faites de leurs débris.

Cette pierre qui gît, elle aussi, à vos pieds, vous la croyez inanimée. Elle est, comme le cadavre humain, le théâtre immobile où d'autres myriades d'acteurs se démènent à jouer le rôle qui leur a été assigné. Êtres vivants à coup sûr, d'une vie, il est vrai, dont rien ne peut nous donner la conception nette, mais en mouvement perpétuel, ballottés qu'ils sont à chaque instant par les forces, immanentes en eux, qui se les disputent ; ayant leurs amours, leur tempérament propre, leurs sociétés réglées par des lois qu'ils n'enfreignent jamais. Quelle place la mort peut-elle avoir là-dedans ?

Pour que cette pierre devienne un tombeau, séjour de la mort, il faudrait que les forces qui l'habitent en disparaissent, ou que ses éléments cessent de leur obéir. En ont-ils la perception ? Ils vivraient alors d'une vie appréciable pour nous. Qui sait ? Comme on ne sait pas, il est inutile de courir après une affirmation ; mais, à coup sûr, quelque chose les perçoit en eux qui les dirige. Jamais, quand l'eau se décompose dans la pile, ses éléments ne se tromperont de route.

(1) Voir la PETITE REVUE depuis le No 16, II^e année.

Jamais l'atome d'hydrogène n'ira au pôle positif, l'atome d'oxygène au pôle négatif. Jamais ils ne se combineront ensemble dans une proportion défendue. Qu'en faut-il de plus pour que l'esprit se refuse à voir là des êtres inanimés, des substances mortes ? L'éternel problème de l'âme et du corps nous poursuit jusque-là, avec cette particularité que l'âme de l'atome ne le quitte jamais : sa vie est impérissable.

Il est difficile à la pensée de rester dans la science quand elle s'aventure aux alentours de l'inaccessible. Pourtant qu'y a-t-il au fond de ces combinaisons chimiques, qui sont assurément du domaine de la science ? quand deux atomes, obéissant à l'instinct qui les entraîne,—qu'on prenne un autre mot, si l'on veut—se sont élancés l'un vers l'autre pour faire ensemble un être nouveau, doné de propriétés qui ne sont pas les leurs, n'est-ce pas une vie nouvelle qui a surgi de leur accouplement ?

Voici le sulfure de fer qui n'est ni le soufre, ni le fer, dont la naissance a été accompagnée d'une production subite de calorique, manifestation brutale de l'engendrement dans sa forme primitive ! Qu'est-ce, sinon une création spontanée de la nature, puisque nous avons adopté ce mot de nature pour expliquer ce qui se fait tout seul, c'est-à-dire sans nous ? Il y a là un être qui n'existait pas avant la combinaison, qui est né en vertu d'une loi que le fer et le soufre portaient en eux, qui mourra si vous le soumettez à une chaleur intense. Le soufre s'envolera, chassé par le calorique, et le fer reparaitra. Disparu le sulfure de fer !

Ces drames-là se jouent en permanence dans les corps, et vous venez de voir le plus simple de tous ; mais il y en a de plus compliqués.

Le monde minéral a ses tyrans, comme le monde animal a ses lions et ses tigres qui arrachent leur proie aux plus faibles, et s'en repaissent. Je puis vous en citer un, le terrible acide sulfurique, qui fait tant parler de lui sous son vieux nom de vitriol.

Mettez dans un verre à moitié rempli d'eau des petits morceaux de marbre, une combinaison de la chaux avec l'acide carbonique, celui que produit la combustion du charbon, et versez dessus une cuillerée d'acide sulfurique. En peu d'instant, vous verrez l'eau se troubler et bouillonner, soulevée par une foule de bulles de gaz qui s'échappent du marbre. C'est le fait de l'acide sulfurique entré en conquérant dans le marbre d'où il a chassé le mari de la chaux, un mari volage, il faut le dire, en sa qualité de gaz ; et le départ continuera, si la quantité d'acide sulfurique est suffisante, jusqu'à ce que tout le marbre se soit évanoui. Il se trouve remplacé dans le verre par une sorte de bouillie blanchâtre, du plâtre, s'il vous plaît, produit d'un nouveau mariage de la chaux avec l'acide sulfurique, qui se sera évanoui en même temps s'il a rencontré assez de chaux pour le recevoir tout entier. Je

puis bien vous dire la proportion à garder pour en arriver là. Elle est juste de 5 grammes d'acide sulfurique contre 3 grammes et demi de chaux.

Conservons le mot de mariage qui est tout à fait de mise pour ces unions des corps, unions bien plus intimes encore que les nôtres, puisque le père et la mère disparaissent, confondus dans l'enfant ; sauf à reparaitre, chacun de son côté, quand un divorce anéantit l'enfant.

J'ai un autre mariage à vous montrer qui rappelle assez bien les nôtres, j'entends ceux où il faut absolument une dot pour que le futur se décide. C'est encore l'acide sulfurique qui va entrer en scène.

Mettez cette fois des petites plaques de zinc dans votre verre d'eau, et versez-y de l'acide sulfurique. Il aura droit au zinc pour lui faire sa cour ; mais c'est un prétendant exigeant : pas de dot, pas de mari. La dot ici, c'est une quantité déterminée d'oxygène avec laquelle le zinc doit s'être combiné d'abord pour être agréé. Que fait-il ? Sous la pression des sollicitations de l'acide, il s'attaque à l'eau qu'il laissait en repos tout à l'heure, il lui enlève l'oxygène réclamé par l'impérieux futur, à mesure qu'il entre en ménage avec lui. Autant d'oxygène enlevé par le zinc, autant d'hydrogène qui s'envole, dans la proportion que vous savez, de deux volumes contre un, c'est même comme cela qu'on se procure le plus facilement l'hydrogène, quand on en veut.

Autres noces, plus singulières encore.

L'eau est la grande faiseuse de mariages entre les corps qui se fondent dedans, comme le sucre de nos verres d'eau sucrée. Leurs atomes n'y sont plus gardés à vue par la cohésion ; ils glissent à l'aise et ont le jeu plus facile. Or, le produit du mariage de l'acide sulfurique avec le zinc enrichi d'oxygène est un des corps qui se fondent dans l'eau. Il s'appelle le sulfate de zinc, si vous voulez savoir son nom. Faites fondre, dans la proportion voulue du sulfate de zinc d'un côté, de l'autre, une combinaison d'acide carbonique et de soude, qui porte le nom de carbonate de soude, et qui est aussi soluble dans l'eau ; mélangez les deux dissolutions, et regardez ce qui va se passer.

Vous connaissez cette figure du quadrille où les cavaliers changent de dames. C'est juste le pas de danse auquel vous allez assister. Les deux acides vont lâcher, l'un le zinc, l'autre la soude, pour aller se jeter, chacun de son côté, dans les bras de la dame abandonnée. Il se fera du sulfate soude et du carbonate de zinc ; et vous le verrez bien. Le premier demeure invisible : il est encore soluble dans l'eau. Le second ne l'est plus. Elle se remplit d'une poudre blanche qui tombe au fond, et d'où le premier chimiste venu vous en retirera de l'acide carbonique et du zinc, tout l'acide carbonique qui était auparavant marié avec la soude, et tout le zinc qui était en pouvoir d'acide sulfu-

rique. Ce qui suffisait à chacun dans les unions précédentes suffit encore dans celles-ci.

Que dites-vous de ce chassé-croisé si bien réglé, de ce contrat si rigoureusement stipulé, de ce mari mis à la porte de chez lui, de par la devise de nos conquérants : Ote toi de là que je m'y mette ? Est-ce aller trop loin d'appeler cela de la vie ?

Il y a même, à le bien prendre, deux vies distinctes dans les substances minérales. L'une est commune à tous les corps, qu'ils soient simples ou composés, dans des conditions différentes, il est vrai, pour chacun d'eux. Elle se manifeste par leurs contractions, leurs dilata-tions, leur passage à travers les trois états, solide, liquide et gazeux, leur obéissance en bloc aux lois de l'attraction générale et de l'électri-cité voyageuse. On pourrait l'appeler : la vie physique. L'autre, la vie chimique, déjà plus compliquée, plus intime, infiniment plus variée dans ses manifestations, et qui se surajoute à la première, n'apparaît que dans les combinaisons des corps entre eux, atome par atome, sous l'empire de leur tempérament électrique. C'est elle qui crée les corps composés, créations éphémères, les stables et les instables, d'autant plus vivantes qu'elles sont plus instables, et qu'il entre plus d'élé-ments dans leur composition. Le va et vient des atomes détermine alors une production plus active de calorique et d'électricité, les deux agents visibles de la vie, agents jumeaux qui doivent n'en faire qu'un, se montrant à nous sous une double face.

C'est l'atome simple, préexistant à toutes les combinaisons, sur-vivant à toutes, dépositaire de la vie primitive, physique et chimique, c'est l'atome en qui seul réside l'immuable stabilité.

Mais où est-il, l'atome simple ?

Nous nous égarons dans la contemplation dangereuse du fond des choses ; mais à quoi sert de se prêcher la modestie et la prudence ? C'est un besoin, disons mieux, un devoir de l'esprit humain de courir au-delà de ce qu'il peut savoir, de ce qu'il croit savoir. La condition de son progrès est qu'il demeure inassouvi dans ses curiosités. Il dor-mirait s'il était repu. Cela suffit de ne pas oublier où l'on met le pied, de ne pas se figurer qu'on marche sur un terrain solide, quand on s'oc-troie le plaisir de se promener dans le nuage.

Rapportons-nous donc à la conception actuellement reçue du com-mencement de notre système solaire, à cette gigantesque sphère ga-zeuse qui roulait sur elle-même dans l'espace avant la condensation successive de ses planètes, et dont notre soleil n'est que résidu encore incandescent.

Sphère gazeuse, j'ai mal dit, sphère de substance cosmique. Nos gaz sont des corps très denses, vis-à-vis de ce qu'elle devait être, s'il faut en croire les calculs de nos astronomes, incomparablement plus

denses que le platine ne l'est vis-à-vis d'eux. Elle était une, à coup sûr, cette substance cosmique ; nous ne pouvons guère la concevoir autrement. C'est pourtant d'elle que proviennent nécessairement tous ces corps simples énumérés dans les livres de chimie, et dont la liste s'allonge de temps à autre d'un nom de plus, sans qu'on puisse dire où elle s'arrêtera. Que deviendrait-elle s'il était possible de ramener nos corps simples à leur état primitif d'atomes cosmiques, les mêmes actuellement dans tous, cela paraît inévitable.

C'est donc en définitive à ceux-là, les vrais atomes simples, que reviendrait le don d'immuable stabilité. Ils ont tout enfanté, nos atomes et nos astres. La vie apportée par eux aux premiers, l'auraient-ils laissée se perdre dans les autres ? Cherchons ce qu'il est raisonnable d'en penser.

UN ROI INATTENDU

Les ultramontains ont, depuis l'avènement au trône d'Italie du nouveau roi Victor-Emmanuel III, une recrudescence de colère contre la maison de Savoie. Le nom adopté par le jeune souverain leur tape sur les nerfs, et les amoureux de la papauté, c'est-à-dire du pouvoir temporel, ne peuvent prononcer le nom exécré de Victor Emmanuel, deuxième ou troisième, sans tomber en crise de malerage. Qu'on en juge par cette malédiction lancée jadis par de trop bons catholiques à l'adresse du roi Humbert :

“ Jamais tu ne pourras jouir avec plaisir du bien volé à la honte de tout droit... Pauvre roi, on te plaindra, dans tous les pays où il y a des hommes qui ont un cœur. Le crime du père retombe sur le fils, quoiqu'un noble cœur ait battu dans ton sein... Les tueries que ton père a suscitées voleront toujours sur ton héritage. Le mal peut seul naître du mal... Qui mange du pape doit en mourir.”

Quels braves cœurs ! Et comme ils font aimer une religion d'amour et de pardon, ceux qui s'expriment ainsi !

N'importe. Le regain de haine qu'ils manifestent contre la monarchie italienne ne semble pas affecter celle-ci sensiblement, car les premières correspondances d'Italie qui nous sont parvenues, et qui nous font connaître les premiers actes et les premières paroles de Victor-Emmanuel III, sont vraiment intéressantes.

Humbert était un genre spécial de roi soliveau. Non pas qu'il manquât de personnalité, mais il s'effaçait à tel point derrière ses ministres, que l'action du souverain était nulle. Il avait eu le tort de s'embarquer, dès le début de son règne, dans des entreprises d'agrandissement de forces militaires et maritimes hors de proportion avec les ressources de son royaume ; et cette politique l'avait livré,

pieds et poings liés, aux mains de ceux qui avaient été les initiateurs de cette politique du "greater Italian"; nous parlons de Crispi et de sa bande. Il en était résulté qu'avec une intelligence réelle, un grand désir de bien faire, un sentiment très intense vers l'amélioration de la situation de son peuple, Humbert est resté un roi régnant et ne gouvernant pas, au sens le plus exact du mot. Pourvu qu'on ne touchât pas à la triple alliance, à l'intimité italo-allemande, qui était pour lui le credo de la politique extérieure de son pays, tout était parfait, et il laissait les autres administrer la Péninsule à leur gré.

Tout autre apparaît, par ses premiers actes au moins, la personnalité de Victor-Emmanuel III. S'il persiste, s'il ne s'agit pas en cette occasion d'un feu de paille qui jette ses premières et fugitives lueurs, l'Italie aurait mis la main sur un nouveau Victor-Emmanuel I^{er}, avec même un peu plus de poigne et des idées libérales plus nettes. La surprise n'en est que plus grande, après ce qui avait été dit à l'avance du jeune prince de Naples, après la réputation peu flatteuse pour son esprit, son intelligence même que les novellistes lui avaient faite aux regards de l'Europe.

C'est à peine un numismate, disait-on, occupé de médailles et de coins.

Il est insensible à tout, affirmaient les autres, aussi peu Latini que possible, et les plus jolies femmes d'Italie le laissent froid.

Et voici qu'à peine en possession du pouvoir, le jeune roi montre de l'énergie, de l'imprévu, de la décision, de la fantaisie et de l'originalité.

Son discours royal, le jour de la prestation de serment, avait certes une allure d'"imperator"; mais en même temps on y relevait, avec plaisir l'absence d'allusion à une répression particulière, à des mesures extraordinaires que les partis réactionnaires avaient espéré après le crime de Monza. Cette tendance libérale, si méritoire dans les circonstances exceptionnelles que l'Italie traverse, a encore été accusée par les déclarations aujourd'hui démontrées authentiques faites par le nouveau roi à M. Saracco : "Je vois, a-t-il dit à son ministre, que les journeaux continuent à parler de lois exceptionnelles à présenter aux Chambres dans la prochaine session de novembre. Vous connaissez bien mon sentiment à cet égard : De ces sortes de lois, je n'en veux pas.

On rapporte, du reste, de tous côtés, des détails qui accusent la personnalité de Victor-Emmanuel III :

“ Les ministres sont abasourdis, écrit le correspondant romain du *Journal des Débats*, de la façon dont il entend gouverner lui-même. A la dernière réunion du conseil, il les a interrogés l'un après l'autre sur leur programme, sur leurs projets, leur demandant de présenter “ sans délai ” à sa signature le décret relatif à la pension des vétérans et celui de la colonisation intérieure, de mettre aussitôt au point la question de l'artillerie, de faire commencer immédiatement la construction des nouveaux navires de guerre, etc. “ Il leur a ordonné ” de lui remettre au moins deux jours à l'avance les rapports qui doivent accompagner les décrets proposés, pour avoir le temps de bien connaître ce qu'on lui donne à signer. Il a “ ordonné ” aux ministres de la guerre et de la marine de lui envoyer, “ chaque jour, ” un compte-rendu détaillé de ce qui se fait dans leurs départements. A tous les ministres, il a ordonné de lui remettre la note des projets de loi pendants devant les Chambres et de ceux qui sont à l'étude.”

Il y a une quantité d'autres indications qui font de Victor-Emmanuel III une intéressante figure. A noter particulièrement ses tendances militaires, son énergie et son esprit d'initiative. Donner des exemples de ces qualités, cela nous obligerait à déborder de notre cadre ; nous nous contentons de les mentionner, renvoyant pour les détails nos lecteurs à toutes les revues européennes.

Tout cela fait, en ce début de règne, une singulière auréole de popularité au nouveau roi. Les politiciens, qui regrettaient l'effacement et l'abdication de la royauté d'Humbert aux mains de ses ministres, font maintenant un rapprochement curieux entre Victor-Emmanuel III et le souverain régnant à Berlin, qui semble à beaucoup le type et l'idéal du nouveau monarque : “ Nous avons notre Guillaume, disent-ils ; il connaît ses devoirs, mais il n'est pas homme à ignorer ses droits. Il ne sera pas l'esclave des conseillers habituels de la Couronne, qui depuis vingt cinq ans ont fait faire tant de sottises à notre pauvre royauté italienne.”

Cette politique royale, assurément inattendue, qui se développe si curieusement à Rome, était à signaler dans une revue dont les lecteurs ordinaires sont si assoifés de psychologie internationale. Il y a là un facteur nouveau qui peut avoir son influence dans le groupement et les relations des puissances. On a remarqué que si, en réponse au télégramme de condoléances à lui adressé au lendemain de la mort d'Humbert par l'empereur d'Allemagne, le roi d'Italie affirmait avec complaisance l'alliance avec Berlin, en revanche, aucune allusion ne s'y trouvait faite dans le discours royal prononcé à la séance de prestation de serment. L'indication est curieuse.

Il ne faudrait évidemment pas en exagérer la portée ; mais elle prouve que Victor-Emmanuel III pourrait avoir des idées très particulières au sujet de la politique extérieure de l'Italie.

En ce qui concerne la politique intérieure, il est à souhaiter que l'action royale, quelque personnelle qu'elle puisse devenir, ne cesse pas de s'exercer dans les limites fixées par la Constitution et le Statut. Si l'Italie s'est mal accommodée d'un roi trop débonnaire, elle n'aurait pas moins de difficultés à se plier à un despotisme outrancier.

A moins peut-être que ce despotisme ne se tourne contre le Vatican agressif, qui a puisé une nouvelle insolence dans la trop grande faiblesse du prédécesseur de Victor-Emmanuel III. Dans ce cas, et malgré la dévotion proverbiale des Italiens, il se pourrait que ce peuple, adorateur de la Madone, donne un coup de talon formidable dans la ruche que vous savez. Ce qui serait peu drôle pour les frelons.

A tous ces points de vue, le règne qui vient de commencer en Italie a une importance considérable.

UN POINT D'HISTOIRE

On sait qu'en 1860 une campagne franco-anglaise fut organisée contre la Chine. Le palais d'été de l'Empereur fut pillé et réduit en cendres, histoire de montrer aux Chinois la supériorité de la civilisation européenne.

On vient, à cet égard, dans la presse française, de mettre au jour des documents prouvant que cet acte de destruction sauvage est le fait des seuls Anglais.

Le général français Cousin de Montauban,—qui fut créé comte de Palikao, en récompense de ses victoires—protesta énergiquement contre cet acte de barbarie.

Ses lettres au commandant des troupes britanniques le prouvent : “ Je ne veux m'associer en aucune façon à l'œuvre que vous allez accomplir ”, écrivait-il à sir Grant.

Lorsque le Palais fut en cendres, le général français écrivait de nouveau au commandant anglais : “ Je n'ai pas l'intention d'élever une polémique au sujet de l'acte qui vient d'être commis, contrairement à l'opinion de l'ambassadeur de France et à la mienne.”

A chacun selon ses actes. L'incendie du palais d'été est donc un succès exclusivement anglais,—comme la destruction du Transvaal.

Dans notre prochain numéro nous publierons un article sur l'avenir du Canada, signé de M. H. A. Moreau notre collaborateur Français.

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

Cette revue donne, chaque semaine, 16 pages de texte sur trois colonnes, et offre un supplément illustré et musical. LES ANNALES sont rédigées par les meilleurs publicistes français, et font aujourd'hui autorité en matière de critique et d'analyse.

Prix de l'Abonnement : { Édition ordinaire (texte seul) Édition illustrée (texte et supplément)
Un an, 91.50 Un an, 92.50

Envoi d'un NUMÉRO SPÉCIMEN sur demande.

Rédaction et administration : 15, rue St-Georges, PARIS (France).

La Revue ET Revue des Revues

Cette superbe publication, se présentant mensuellement sous la forme d'une brochure de 100 pages avec illustrations pour devise : **Peu de mots, beaucoup d'idées!**
Cette REVUE, ainsi que son sous-titre l'indique, analyse les meilleurs articles publiés par les revues du monde entier et dans sa partie originale elle ne produit que de l'inédit. La collection de cette publication constitue une bibliothèque variée et précieuse.

Prix de l'abonnement : 94.90 par année.

L'HUMANITÉ NOUVELLE

REVUE INTERNATIONALE ILLUSTRÉE — SCIENCES, LETTRES ET ARTS

Paraît mensuellement en un volume in-8 d'au moins 128 pages.

La revue ne publie que de l'inédit

Directeur Scientifique : A. HAMON

Directeur Littéraire : V. ÉMILE MICHELET

Secrétaire de Rédaction : VICTOR DAVE

L'HUMANITÉ NOUVELLE est la moins coûteuse, la mieux faite, la plus complète et la plus indépendante de toutes les revues.

L'HUMANITÉ NOUVELLE traite de : Sciences mathématiques, Physique, Géographiques, Biologiques, Lettres, Arts, Sociologie, Économique, Politique, Philosophie, Religion.

L'HUMANITÉ NOUVELLE publie des articles dus aux meilleurs auteurs de tous les pays.

Dans chaque numéro il y a des chroniques littéraire, artistique, théâtrale, politique, une revue des livres et revues de toutes les langues et de tous les sujets.

Aucune Revue ne peut rivaliser avec L'HUMANITÉ NOUVELLE.

Envoie d'un numéro spécimen gratis sur demande.

ABONNEMENTS : Union postale : (un an) 18 frs. — (six mois) : 9 frs. 50 c. — Le numéro : 1 fr. 75 c.

Librairie C. Reinwald-Schleichner frères, éditeurs ; 15, rue des Saints-Pères, Paris.

LA PLUME Revue bi-mensuelle illustrée LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET SOCIALE

Douzième année

PRIX DE L'ABONNEMENT 93.00 PAR ANNÉE

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, et sont continués sans avis contraire.

Administration et Rédaction, 31, RUE BONAPARTE, PARIS. (France)